ALAJI

Organisme de formation · CFA · Certifié Qualiopi · 6 Route de l'Aviation, 54600 Villers-lès-Nancy · 03 83 58 18 28

PROPRETÉ · FORMATIONS CONTINUES / MODULES THÉMATIQUES

ASHQ – Agent des Services Hospitaliers Qualifié

420 heures | Entrées permanentes

Objectifs de la formation

- Permettre à chaque participant d'occuper le poste d'Agent des Services Hospitaliers Qualifié (ASHQ)
- Acquérir les gestes techniques et professionnels du métier d'ASHQ afin d'être efficient et opérationnel au poste de travail

Programme

Durée totale : 420 heures

Modules

- Accueil, bilans, clôture
- Positionnement pédagogique
- Positionnement dans le travail, rôle, missions et limites de l'agent des services hospitaliers qualifié
- Connaissance du public accueilli
- Participer aux soins
- Assurer la sécurité de la personne, de son entourage et des professionnels en terme d'hygiène
- Compétences techniques en matière d'hygiène du métier d'ASHQ
- Remise à niveau et savoirs de bases appliqués à l'ASHQ
- Savoir-être professionnel / adapter son savoir-être face à la personne et à son entourage
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Formation Prévention des Risques liés à l'Activité Physique secteur Sanitaire et Social (PRAP 2S)
- Techniques de recherche d'emploi / Lorfolio

Public & prérequis

Array

Modalités pédagogiques

Méthodes pédagogiques

- Mobilisation des plateaux techniques propreté et sanitaire et social
- Présentiel, présentiel enrichi

- Matériel professionnel et consommables mis à disposition
- Formateurs professionnels issus des métiers de la propreté et du sanitaire et social
- Formateurs habilités INRS pour le SST et le PRAP 2S

Évaluation

- Évaluations formatives et mises en situation
- Attestation de fin de formation et de compétences remise à chaque participant

Tarifs & financement

Conditions d'accès et de financement

- Tarif individuel : nous consulter pour un devis
- En inter et en intra : nous consulter pour un devis
- Sous conditions, formation accessible aux demandeurs d'emploi et prise en charge par France Travail ou la Région Grand Est.

RÉSULTATS 2024

Satisfaction : **100 %**

ACCESSIBILITÉ (PSH)

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

CONTACT & INSCRIPTION

ALAJI — Propreté

Tél. 03 83 58 18 28 · contact@alaji.fr · 6 Route de l'Aviation, 54600 Villers-lès-Nancy

Prochaine session : Entrées permanentes

· © 2026 ALAJI